
**RÈGLEMENT NUMÉRO 223-2021
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
TARIFICATION NO. 214-2020 AFIN
D'AJOUTER LA LOCATION DU LOT
NO. 5 743 790**

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 214-2020 décrétant la tarification des frais administratifs et des services municipaux pour l'année 2021 a été adopté par la Municipalité le 18 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 244.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* : « toute municipalité peut, par règlement, prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités sont financés au moyen d'un mode de tarification. » ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire procéder à la location du lot no. 5 743 790 afin de permettre aux résidents adjacents l'installation d'un quai et un accès à une parcelle de terrain sur le bord de l'eau, représentant la largeur de leur propriété ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 10 mai 2021 ;

IL EST EN CONSÉQUENCE DÉCRÉTÉ PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le présent règlement porte le numéro 223-2021 et s'intitule « **Règlement modifiant le règlement de tarification no. 214-2020 afin d'ajouter la location du lot no. 5 743 790** ».

ARTICLE 3.

De modifier l'article 4 du règlement no. 214-2020 afin que celui-ci indique :

« Le tarif applicable apparaît en regard de chacun des biens et des services mentionnés aux annexes suivantes :

- a) *Administration*
- b) *Objet promotionnel*
- c) *Services municipaux*
- d) *Déchets*
- e) *Bien municipaux*

Pour les tarifs décrétés aux annexes A, B, C, D et E les taxes applicables sont en sus, lorsqu'applicable. »

ARTICLE 4.

D'ajouter l'annexe suivant audit règlement :

ANNEXE E

BIEN MUNICIPAUX

Description	Tarification
Lot no. 5 743 790	50 \$

ARTICLE 5.

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Ginette Nadeau
Mairesse par intérim de Pierreville

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion :	10 mai 2021
Présentation du projet :	10 mai 2021
Adoption du règlement	14 juin 2021
Avis public d'entrée en vigueur	17 juin 2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE.....

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière